



Quels aidants en emploi s'exposent le plus à la précarité d'emploi et à des difficultés à concilier leur vie professionnelle et personnelle?

Le RAPP se situe au carrefour de la recherche, des politiques et des pratiques afin de contribuer concrètement à changer les choses pour les aînés et leur famille

La nature des soins, notamment le nombre d'heures qui y est consacré, est un bon prédicteur des aidants à risque

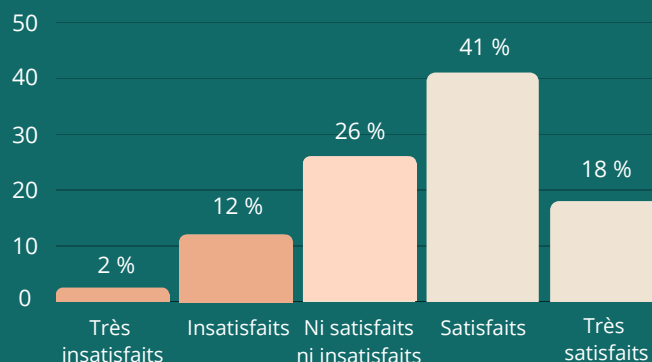
L'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle de même que la sécurité d'emploi s'avèrent importants pour tous les travailleurs, y compris les aidants en emploi, et contribuent à la satisfaction des employés, à leur santé ainsi qu'à leur productivité. Cette fiche infographique est la troisième à paraître (d'une série de six). Elle résume en quoi la nature des soins prédispose certains aidants en emploi à un risque plus élevé de déséquilibre entre vie professionnelle et personnelle, et de précarité d'emploi.



1 sur 7 Un aidant en emploi sur sept se dit insatisfait de l'équilibre entre sa vie professionnelle et personnelle

Si la plupart des aidants en emploi se disaient satisfaits de l'équilibre entre leur travail et leur vie à la maison en 2018, une personne sur sept (14 %) se disait insatisfaite, voire très insatisfaite.

Aucune différence significative n'a pu être observée entre les hommes et les femmes quant à leur satisfaction envers leur équilibre vie professionnelle et personnelle.



Quatre prédicteurs des aidants en emploi à risque



1. Consacrer davantage de temps aux soins

- Comparativement aux aidants en emploi qui fournissaient moins de 10 heures de soins par semaine, ceux et celles qui en fournissaient entre **11 et 20 heures** étaient deux fois plus susceptibles de vivre un déséquilibre entre vie professionnelle et personnelle, et 1,7 fois plus susceptibles de réduire leurs heures de travail rémunérées.
- Ceux et celles qui offraient **plus de 20 heures de soins par semaine** étaient 1,9 fois plus susceptibles de vivre un déséquilibre entre vie professionnelle et personnelle, 1,7 fois plus susceptibles de réduire leurs heures de travail rémunérées et 2 fois plus susceptibles de quitter complètement le marché du travail, par rapport à leurs homologues y consacrant moins de 10 heures par semaine.



2. Prendre soin d'une personne souffrant d'un cancer, d'une maladie mentale ou d'une dépendance

Comparativement aux aidants en emploi qui prenaient soin d'une personne présentant une fragilité ou des problèmes liés au vieillissement :

- ceux et celles qui s'occupaient d'une personne atteinte d'un **cancer** étaient 2,5 fois plus susceptibles d'être contraints de réduire leurs heures de travail rémunérées;
- ceux et celles qui avaient soin d'une personne souffrant de **problèmes de santé mentale ou de dépendance** étaient 1,9 fois plus susceptibles de vivre un mauvais équilibre entre vie professionnelle et personnelle.



3. Prendre soin d'un conjoint ou d'un partenaire

Comparativement aux aidants en emploi qui prenaient soin de leur partenaire de vie :

- ceux et celles qui **s'occupaient de leurs enfants** (y compris leurs enfants adultes) étaient 64 % moins susceptibles de quitter le marché du travail;
- ceux et celles qui **avaient soin de membres de leur famille élargie**, comme leurs grands-parents ou leurs frères et sœurs, étaient 76 % moins susceptibles de quitter le marché du travail.



4. Prendre soin d'une personne en logement supervisé

Les aidants en emploi qui avaient soin d'un proche résidant dans un **logement supervisé** (établissements d'hébergement avec services de soutien) étaient 1,9 fois plus susceptibles de réduire leurs heures de travail rémunérées que ceux et celles qui s'occupaient d'une personne du même ménage. Les aidants continuent à fournir des soins aux personnes vivant dans des logements supervisés, leur permettant ainsi d'améliorer leur qualité de vie, en plus de prêter main-forte au personnel sur place.

Méthodologie

Ces conclusions sont fondées sur les données d'analyses multivariées de Statistique Canada obtenues dans le cadre de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2018, qui a été menée auprès de répondants de 15 ans ou plus répartis dans les provinces canadiennes. Notre échantillon concerne 4 940 aidants en emploi dans la tranche d'âge des 19 à 70 ans (groupe d'âge habituel des travailleurs) qui, durant les 12 mois précédant l'Enquête, avaient assumé parallèlement des responsabilités liées au travail rémunéré et aux soins auprès de membres de la famille ou d'amis atteints d'une maladie chronique ou d'une incapacité physique ou intellectuelle, ou éprouvant des difficultés liées au vieillissement. Les analyses ont tenu compte des caractéristiques sociodémographiques des répondants (âge, sexe, niveau d'instruction, état matrimonial, présence d'enfants de moins de 5 ans dans le ménage, revenu personnel) ainsi que des quatre facteurs de risque liés aux soins (nombre d'heures y étant consacré, état de santé du bénéficiaire, lien avec le bénéficiaire et conditions de logement de celui-ci).